

Compte Administratif 2024

Budget Collecte et valorisation des Déchets

M57

**Numéro SIRET :
243100518 00212**

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	1
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	2
C1 - Exécution du budget - Résultats	3
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	4
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	5

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	6
B1 - Equilibre financier - Investissement	7
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	8
C1 - Balance générale - Dépenses	9
C2 - Balance générale - Recettes	10

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	12
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	16
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	18
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	24
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	28

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	35
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	37
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	39
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	40

Toulouse Métropole - Budget Déchets - CA - 2024

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	41
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	42
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
B3.1 - Etat des provisions constituées	44
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	46
B7.3 - Etat des emprunts garantis	47
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	48
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	49
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	54
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	55
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	62
B13 - Opérations liées aux cessions	63
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
C2.1 - Situation des AP	68
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	69
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	73

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	77
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	79
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	81
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	83
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	85
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 2%
- Investissement : 5.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	144 292 017,07	131 839 744,70	30 316 165,14	A1 17 863 892,77
Investissement	9 392 210,03	9 678 732,61	(2) 7 585 142,93	A2 7 871 665,51
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	134 899 807,04	122 161 012,09	(3) 22 731 022,21	A3 9 992 227,26

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 5 033,00	III + IV 285 358,07	B1 280 325,07
Investissement	I 5 033,00	III 285 358,07	B2 280 325,07
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	18 144 217,84
Investissement	A2 + B2	8 151 990,58
Fonctionnement	A3 + B3	9 992 227,26

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 033,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	5 033,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 285 358,07
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	285 358,07
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 134 899 807,04	G 122 161 012,09
	Section d'investissement	B 9 392 210,03	H 9 678 732,61

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 22 731 022,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 7 585 142,93 (si excédent)

		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	144 292 017,07	= G + H + I + J 162 155 909,84

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 5 033,00	L 285 358,07
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 5 033,00	= K + L 285 358,07

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 134 899 807,04	= G + I + K 144 892 034,30
	Section d'investissement	= B + D + F 9 397 243,03	= H + J + L 17 549 233,61
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 144 297 050,07	= G + H + I + J + K + L 162 441 267,91

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		415 254,18
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	409 618,68	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	11 745,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	4 684 004,54	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	3 121 837,61	0,00
Total des réalisations d'équipement		8 227 205,83	415 254,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	1 100 134,97
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	681 073,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	553,64	0,00
Total des réalisations financières		681 626,64	1 100 134,97
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 8 908 832,47	II 1 515 389,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	483 377,56	8 163 343,46
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 483 377,56	IV 8 163 343,46

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	9 392 210,03	II + IV	9 678 732,61
--------------	----------------	---------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	7 585 142,93
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	9 392 210,03	II + IV + VI + VII	17 263 875,54
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		7 871 665,51		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	27 231 105,76	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	3 235 508,62
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	35 437 057,01	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	110 260 357,00
		74 Dotations et participations (1)	7 602 985,42
		75 Autres produits de gestion courante (1)	528 956,93
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	63 962 768,92		
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	49 826,56
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	126 630 931,69	Total recettes de gestion des services	121 677 634,53
66 Charges financières	101 277,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	15,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	4 239,89	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 126 736 463,58	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 121 677 634,53

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	8 163 343,46	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	483 377,56
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 8 163 343,46	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 483 377,56

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 134 899 807,04	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 122 161 012,09
---	-------------------------------	---	-------------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 22 731 022,21

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 134 899 807,04	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 144 892 034,30
---	-----------------------------------	---	------------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	9 992 227,26
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	483 377,56	483 377,56
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	681 073,00	0,00	681 073,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	409 618,68	0,00	409 618,68
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	11 745,00	0,00	11 745,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 684 004,54	0,00	4 684 004,54
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	3 121 837,61	0,00	3 121 837,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	553,64	0,00	553,64
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 908 832,47	483 377,56	9 392 210,03

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	27 231 105,76		27 231 105,76
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	35 437 057,01		35 437 057,01
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	63 962 768,92	0,00	63 962 768,92
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	101 277,00	0,00	101 277,00
67	Charges spécifiques (9)	15,00	0,00	15,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	4 239,89	8 163 343,46	8 167 583,35
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		126 736 463,58	8 163 343,46	134 899 807,04

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 100 134,97	0,00	1 100 134,97
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	415 254,18	0,00	415 254,18
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 163 343,46	8 163 343,46
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 515 389,15	8 163 343,46	9 678 732,61

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	7 585 142,93
---	--------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	49 826,56		49 826,56
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 235 508,62		3 235 508,62
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	110 260 357,00		110 260 357,00
74	Dotations et participations (8)	7 602 985,42		7 602 985,42
75	Autres produits de gestion courante (8)	528 956,93	0,00	528 956,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	483 377,56	483 377,56
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		121 677 634,53	483 377,56	122 161 012,09

Pour information R002 Résultat positif reporté	22 731 022,21
--	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		13 666 850,94	9 392 210,03	5 033,00	4 269 607,91	7 953 119,40	1 439 090,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	865 000,00	409 618,68	0,00	455 381,32	409 618,68	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	100 000,00	11 745,00	5 033,00	83 222,00	0,00	11 745,00
21	Immobilisations corporelles	7 610 777,94	4 684 004,54	0,00	2 926 773,40	4 421 663,11	262 341,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 616 000,00	3 121 837,61	0,00	494 162,39	3 121 837,61	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 191 777,94	8 227 205,83	5 033,00	3 959 539,11	7 953 119,40	274 086,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	681 073,00	681 073,00	0,00	0,00		681 073,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	553,64	0,00	9 446,36	0,00	553,64
Total des dépenses financières		691 073,00	681 626,64	0,00	9 446,36	0,00	681 626,64
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 882 850,94	8 908 832,47	5 033,00	3 968 985,47	7 953 119,40	955 713,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	584 000,00	483 377,56		100 622,44		483 377,56
041	Opérations patrimoniales (6)	200 000,00	0,00		200 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		784 000,00	483 377,56		300 622,44		483 377,56
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		13 666 850,94	9 392 210,03	5 033,00	4 269 607,91	7 953 119,40	1 439 090,63

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		9 157 859,54	9 678 732,61	285 358,07	-806 231,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	560 179,23	415 254,18	285 358,07	-140 433,02
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		560 179,23	415 254,18	285 358,07	-140 433,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 095,31	1 100 134,97	0,00	-1 044 039,66
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		56 095,31	1 100 134,97	0,00	-1 044 039,66
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		616 274,54	1 515 389,15	285 358,07	-1 184 472,68
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	8 341 585,00	8 163 343,46		178 241,54
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	0,00		200 000,00
Total des recettes d'ordre		8 541 585,00	8 163 343,46		378 241,54
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		7 585 142,93			
Total des recettes d'investissement cumulées		16 743 002,47	17 263 875,54	285 358,07	-806 231,14

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		13 666 850,94	9 392 210,03	5 033,00	4 269 607,91	7 953 119,40	1 439 090,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	865 000,00	409 618,68	0,00	455 381,32	409 618,68	0,00
2031	Frais d'études	665 000,00	254 438,18	0,00	410 561,82	254 438,18	0,00
2051	Concessions, droits similaires	200 000,00	155 180,50	0,00	44 819,50	155 180,50	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	100 000,00	11 745,00	5 033,00	83 222,00	0,00	11 745,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	100 000,00	11 745,00	5 033,00	83 222,00	0,00	11 745,00
21	Immobilisations corporelles	7 610 777,94	4 684 004,54	0,00	2 926 773,40	4 421 663,11	262 341,43
21351	Bâtiments publics	577 562,03	324 305,90	0,00	253 256,13	324 305,90	0,00
2152	Installations de voirie	55 874,48	10 349,74	0,00	45 524,74	10 349,74	0,00
215731	Matériel roulant	1 138 000,00	713 488,48	0,00	424 511,52	713 488,48	0,00
21578	Autre matériel technique	647 000,00	596 358,22	0,00	50 641,78	596 358,22	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 007 503,00	2 139 733,76	0,00	1 867 769,24	2 139 733,76	0,00
21828	Autres matériels de transport	1 069 341,43	841 856,95	0,00	227 484,48	579 515,52	262 341,43
21838	Autre matériel informatique	80 000,00	34 264,09	0,00	45 735,91	34 264,09	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	18 208,21	0,00	11 791,79	18 208,21	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 497,00	5 439,19	0,00	57,81	5 439,19	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 616 000,00	3 121 837,61	0,00	494 162,39	3 121 837,61	0,00
2313	Constructions	3 336 840,00	3 068 592,11	0,00	268 247,89	3 068 592,11	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	279 160,00	53 245,50	0,00	225 914,50	53 245,50	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 191 777,94	8 227 205,83	5 033,00	3 959 539,11	7 953 119,40	274 086,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	681 073,00	681 073,00	0,00	0,00		681 073,00
168758	Dettes - Autres groupements	681 073,00	681 073,00	0,00	0,00		681 073,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	553,64	0,00	9 446,36	0,00	553,64
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	553,64	0,00	9 446,36	0,00	553,64
Total des dépenses financières		691 073,00	681 626,64	0,00	9 446,36	0,00	681 626,64
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 882 850,94	8 908 832,47	5 033,00	3 968 985,47	7 953 119,40	955 713,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	584 000,00	483 377,56		100 622,44		483 377,56
	Reprise sur autofinancement antérieur	584 000,00	483 377,56		100 622,44		483 377,56
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	10 641,00	10 641,00		0,00		10 641,00
13913	Subv. transf. Départements	53 359,00	42 319,00		11 040,00		42 319,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	120 000,00	119 715,00		285,00		119 715,00
13938	Autres fonds équip. transférables	400 000,00	310 702,56		89 297,44		310 702,56
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	0,00		200 000,00		0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	200 000,00	0,00		200 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		784 000,00	483 377,56		300 622,44		483 377,56

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		9 157 859,54	9 678 732,61	285 358,07	-806 231,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	560 179,23	415 254,18	285 358,07	-140 433,02
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	14 000,00	51 000,00	0,00	-37 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	297 882,00	195 374,65	205 860,84	-103 353,49
1338	Autres fonds équip. transférables	248 297,23	168 879,53	79 497,23	-79,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		560 179,23	415 254,18	285 358,07	-140 433,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 095,31	1 100 134,97	0,00	-1 044 039,66
10222	FCTVA	56 095,31	1 100 134,97	0,00	-1 044 039,66
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		56 095,31	1 100 134,97	0,00	-1 044 039,66
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		616 274,54	1 515 389,15	285 358,07	-1 184 472,68
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00		
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	8 341 585,00	8 163 343,46		178 241,54
28031	Frais d'études	50 000,00	35 820,00		14 180,00
28033	Frais d'insertion	500,00	0,00		500,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	7 384,00	0,00		7 384,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 100 000,00	1 092 691,00		7 309,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	134 823,58	134 823,58		0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28088	Autres immobilisations incorporelles	2 171,00	2 171,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15,00	10,50		4,50
281311	Bâtiments administratifs	41 876,25	34 545,00		7 331,25
281318	Autres bâtiments publics	8 000,00	6 524,00		1 476,00
281351	Bâtiments publics	439 551,00	439 551,00		0,00
28138	Autres constructions	130 000,00	124 140,00		5 860,00
281533	Réseaux câblés	27 616,00	23 261,00		4 355,00
281538	Autres réseaux	65 000,00	53 830,00		11 170,00
281561	Matériel roulant	1 000,00	652,00		348,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	375,00		625,00
2815731	Matériel roulant	2 500 000,00	2 484 590,00		15 410,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	235 625,42	198 843,57		36 781,85
281578	Autre matériel technique	194 066,00	193 271,00		795,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 185 123,00	3 120 847,06		64 275,94
281828	Autres matériels de transport	154 947,00	154 947,00		0,00
281838	Autre matériel informatique	15 934,00	15 934,00		0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 123,75	23 123,75		0,00
28188	Autres immo. corporelles	23 829,00	23 393,00		436,00
041	Opérations patrimoniales (10)	200 000,00	0,00		200 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00		200 000,00
Total des recettes d'ordre		8 541 585,00	8 163 343,46		378 241,54

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		141 845 190,00	124 961 136,34	9 938 670,70	0,00	6 945 382,96	0,00	134 899 807,04
011	Charges à caractère général (3)	28 918 294,00	24 797 057,11	2 434 048,65	0,00	1 687 188,24	0,00	27 231 105,76
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	38 501 600,00	35 433 057,01	4 000,00	0,00	3 064 542,99		35 437 057,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	65 975 194,00	56 462 146,87	7 500 622,05	0,00	2 012 425,08	0,00	63 962 768,92
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		133 395 088,00	116 692 260,99	9 938 670,70	0,00	6 764 156,31	0,00	126 630 931,69
66	Charges financières	101 277,00	101 277,00	0,00	0,00	0,00		101 277,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	15,00	0,00	0,00	2 985,00		15,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 240,00	4 239,89			0,11		4 239,89
Total des dépenses financières		108 517,00	105 531,89	0,00	0,00	2 985,11		105 531,89
Total des dépenses réelles		133 503 605,00	116 797 792,88	9 938 670,70	0,00	6 767 141,42	0,00	126 736 463,58
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 341 585,00	8 163 343,46			178 241,54		8 163 343,46
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		8 341 585,00	8 163 343,46			178 241,54		8 163 343,46

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
---	------	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	141 845 190,00	124 961 136,34	9 938 670,70	0,00	6 945 382,96	0,00	134 899 807,04
--	-----------------------	-----------------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	-----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		120 201 612,00	119 681 576,09	2 479 436,00	0,00	-1 959 400,09
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	49 826,56	0,00	0,00	-9 826,56
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 290 000,00	2 865 283,62	370 225,00	0,00	2 054 491,38
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	108 943 000,00	110 260 357,00	0,00	0,00	-1 317 357,00
74	Dotations et participations (3)	5 292 612,00	5 494 810,42	2 108 175,00	0,00	-2 310 373,42
75	Autres produits de gestion courante (3)	50 000,00	527 920,93	1 036,00	0,00	-478 956,93
Total des recettes de gestion des services		119 615 612,00	119 198 198,53	2 479 436,00	0,00	-2 062 022,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Total des recettes réelles		119 617 612,00	119 198 198,53	2 479 436,00	0,00	-2 060 022,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	584 000,00	483 377,56			100 622,44
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		584 000,00	483 377,56			100 622,44

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	22 731 022,21				
--	---------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	142 932 634,21	142 412 598,30	2 479 436,00	0,00	-1 959 400,09
---	----------------	----------------	--------------	------	---------------

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		141 845 190,00	124 961 136,34	9 938 670,70	0,00	6 945 382,96	0,00	134 899 807,04
011	Charges à caractère général (4)	28 918 294,00	24 797 057,11	2 434 048,65	0,00	1 687 188,24	0,00	27 231 105,76
60611	Eau et assainissement	47 100,00	24 627,26	12 683,58	0,00	9 789,16	0,00	37 310,84
60612	Energie - Electricité	350 000,00	197 406,72	143 933,99	0,00	8 659,29	0,00	341 340,71
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	97 000,00	55 184,62	29 850,37	0,00	11 965,01	0,00	85 034,99
60631	Fournitures d'entretien	56 500,00	47 567,14	3 726,15	0,00	5 206,71	0,00	51 293,29
60632	Fournitures de petit équipement	264 756,00	148 661,56	28 929,21	0,00	87 165,23	0,00	177 590,77
60636	Habillement et vêtements de travail	191 790,00	169 751,15	11 835,44	0,00	10 203,41	0,00	181 586,59
6064	Fournitures administratives	9 000,00	6 685,63	2 218,00	0,00	96,37	0,00	8 903,63
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 500,00	1 803,21	0,00	0,00	696,79	0,00	1 803,21
611	Contrats de prestations de services	10 652 038,84	8 347 132,20	1 494 325,43	0,00	810 581,21	0,00	9 841 457,63
6132	Locations immobilières	57 140,00	57 073,11	0,00	0,00	66,89	0,00	57 073,11
61358	Autres	1 888 500,00	1 494 534,54	278 110,92	0,00	115 854,54	0,00	1 772 645,46
614	Charges locatives et de copropriété	12 404,00	12 398,84	0,00	0,00	5,16	0,00	12 398,84
61521	Entretien terrains	31 400,00	17 492,96	0,00	0,00	13 907,04	0,00	17 492,96
61551	Entretien matériel roulant	5 616,00	5 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 616,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 790,00	0,00	0,00	0,00	3 790,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	350 934,16	106 012,47	62 717,11	0,00	182 204,58	0,00	168 729,58
617	Etudes et recherches	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	315,00	299,79	0,00	0,00	15,21	0,00	299,79
6184	Versements à des organismes de formation	128 000,00	62 705,99	39 964,84	0,00	25 329,17	0,00	102 670,83
6188	Autres frais divers	921 550,00	627 403,01	188 798,07	0,00	105 348,92	0,00	816 201,08
6231	Annonces et insertions	158 500,00	104 614,24	8 407,43	0,00	45 478,33	0,00	113 021,67
6233	Foires et expositions	22 631,00	0,00	19 669,88	0,00	2 961,12	0,00	19 669,88
6234	Réceptions	21 000,00	13 255,05	952,12	0,00	6 792,83	0,00	14 207,17
6238	Divers	595 225,00	386 810,49	82 316,40	0,00	126 098,11	0,00	469 126,89
6248	Divers	340,00	196,78	113,42	0,00	29,80	0,00	310,20
6251	Voyages, déplacements et missions	22 100,00	1 631,86	0,00	0,00	20 468,14	0,00	1 631,86
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	49 000,00	14 690,33	0,00	0,00	34 309,67	0,00	14 690,33

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
627	Services bancaires et assimilés	1 750,00	1 505,85	155,55	0,00	88,60	0,00	1 661,40
6281	Concours divers (cotisations)	20 070,00	19 407,32	300,00	0,00	362,68	0,00	19 707,32
6283	Frais de nettoyage des locaux	273 000,00	227 738,84	20 989,74	0,00	24 271,42	0,00	248 728,58
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	12 497 744,00	12 497 103,63	0,00	0,00	640,37	0,00	12 497 103,63
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	18 000,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	4 300,00	4 205,12	0,00	0,00	94,88	0,00	4 205,12
63512	Taxes foncières	140 000,00	132 479,00	0,00	0,00	7 521,00	0,00	132 479,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	2 062,40	4 051,00	0,00	3 886,60	0,00	6 113,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	38 501 600,00	35 433 057,01	4 000,00	0,00	3 064 542,99		35 437 057,01
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	4 463 000,00	3 610 435,68	0,00	0,00	852 564,32		3 610 435,68
6331	Versement mobilité	356 516,36	342 391,73	0,00	0,00	14 124,63		342 391,73
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	89 119,94	85 602,62	0,00	0,00	3 517,32		85 602,62
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	178 213,08	171 205,03	0,00	0,00	7 008,05		171 205,03
64111	Rémunération principale titulaires	14 864 670,55	14 095 458,75	0,00	0,00	769 211,80		14 095 458,75
64112	SFT, indemnité de résidence	218 974,78	207 220,69	0,00	0,00	11 754,09		207 220,69
64113	NBI	95 413,57	71 711,00	0,00	0,00	23 702,57		71 711,00
64118	Autres indemnités	5 745 942,83	4 890 886,52	0,00	0,00	855 056,31		4 890 886,52
64131	Rémunérations	2 653 455,92	2 634 354,18	0,00	0,00	19 101,74		2 634 354,18
64132	SFT, indemnité de résidence	29 642,67	18 659,43	0,00	0,00	10 983,24		18 659,43
64138	Primes et autres indemnités	589 940,08	586 708,71	0,00	0,00	3 231,37		586 708,71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 190 102,08	2 978 668,90	0,00	0,00	211 433,18		2 978 668,90
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 939 358,34	4 765 755,43	0,00	0,00	173 602,91		4 765 755,43
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	135 276,98	128 991,23	0,00	0,00	6 285,75		128 991,23
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	254 907,71	221 198,93	0,00	0,00	33 708,78		221 198,93
6475	Médecine du travail, pharmacie	130 000,00	110 429,28	4 000,00	0,00	15 570,72		114 429,28
6488	Autres	567 065,11	513 378,90	0,00	0,00	53 686,21		513 378,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	65 975 194,00	56 462 146,87	7 500 622,05	0,00	2 012 425,08	0,00	63 962 768,92
6541	Créances admises en non-valeur	9 594,00	9 518,62	0,00	0,00	75,38	0,00	9 518,62
6542	Créances éteintes	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6561	Organismes de regroupement	65 508 741,00	56 193 990,50	7 481 394,55	0,00	1 833 355,95	0,00	63 675 385,05
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	167 500,00	67 365,50	19 227,50	0,00	80 907,00	0,00	86 593,00
65818	Autres	229 659,00	191 213,10	0,00	0,00	38 445,90	0,00	191 213,10
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	17 160,00	59,15	0,00	0,00	17 100,85	0,00	59,15
65888	Autres	39 940,00	0,00	0,00	0,00	39 940,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		133 395 088,00	116 692 260,99	9 938 670,70	0,00	6 764 156,31	0,00	126 630 931,69
66	Charges financières	101 277,00	101 277,00	0,00	0,00	0,00		101 277,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. CL rattach.	101 277,00	101 277,00	0,00	0,00	0,00		101 277,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	15,00	0,00	0,00	2 985,00		15,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	15,00	0,00	0,00	2 985,00		15,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 240,00	4 239,89			0,11		4 239,89
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 240,00	4 239,89			0,11		4 239,89
Total des charges financières et spécifiques		108 517,00	105 531,89	0,00	0,00	2 985,11		105 531,89
Total des dépenses réelles		133 503 605,00	116 797 792,88	9 938 670,70	0,00	6 767 141,42	0,00	126 736 463,58
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	8 341 585,00	8 163 343,46			178 241,54		8 163 343,46
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 341 585,00	8 163 343,46			178 241,54		8 163 343,46
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		8 341 585,00	8 163 343,46			178 241,54		8 163 343,46

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		120 201 612,00	119 681 576,09	2 479 436,00	0,00	-1 959 400,09
013	Atténuations de charges (4)	40 000,00	49 826,56	0,00	0,00	-9 826,56
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	49 826,56	0,00	0,00	-9 826,56
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 290 000,00	2 865 283,62	370 225,00	0,00	2 054 491,38
70323	Red. occupation dom. public	3 000,00	2 600,00	0,00	0,00	400,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	700 000,00	716 862,85	0,00	0,00	-16 862,85
706888	Autres	1 752 000,00	609 174,53	0,00	0,00	1 142 825,47
70878	Remb. frais par des tiers	160 000,00	132 479,00	0,00	0,00	27 521,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 675 000,00	1 404 167,24	370 225,00	0,00	900 607,76
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	108 943 000,00	110 260 357,00	0,00	0,00	-1 317 357,00
73118	Autres contributions directes	0,00	342 144,00	0,00	0,00	-342 144,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	108 943 000,00	109 918 213,00	0,00	0,00	-975 213,00
74	Dotations et participations (4)	5 292 612,00	5 494 810,42	2 108 175,00	0,00	-2 310 373,42
747888	Autres	5 292 612,00	5 494 810,42	2 108 175,00	0,00	-2 310 373,42
75	Autres produits de gestion courante (4)	50 000,00	527 920,93	1 036,00	0,00	-478 956,93
755	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	66 700,00	0,00	0,00	-61 700,00
75888	Autres	45 000,00	461 220,93	1 036,00	0,00	-417 256,93
Total des recettes de gestion des services		119 615 612,00	119 198 198,53	2 479 436,00	0,00	-2 062 022,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		119 617 612,00	119 198 198,53	2 479 436,00	0,00	-2 060 022,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	584 000,00	483 377,56			100 622,44
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	584 000,00	483 377,56			100 622,44
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		584 000,00	483 377,56			100 622,44

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con-trat initial	Con-trat rené-gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	7 453 568,00	3 326 223,00	782 350,00	101 277,00	681 073,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	7 453 568,00	3 326 223,00	782 350,00	101 277,00	681 073,00
BUDGET PRINCIPAL	7 453 568,00	3 326 223,00	782 350,00	101 277,00	681 073,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, d'élaboration et de modification des documents d'urbanisme (202)	5	29/11/2018
L	Frais d'études et de recherches (2031/2032)	5	29/11/2018
L	Frais annonces et insertions (2033)	5	29/11/2018
L	Brevets (2051)	2	29/11/2018
L	Logiciels et licences (2051)	5	29/11/2018
L	Autres immobilisations incorporelles (208x)	5	29/11/2018
L	Plantation d'arbres et d'arbustes (2121/21721)	10	29/11/2018
L	Construction de bâtiments et locaux (2131/21731/21328/217328//2138/21738/2141/21741/2148/21748)	30	29/11/2018
L	Construction d'immeuble de rapport (21321//217321/2142/21742/2143)	30	29/11/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements de constructions (2135/2145/21735/21745)	15	29/11/2018
L	Réseaux divers (galeries techniques diverses - 2153/21753, voies navigables) (2154/21754)	30	29/11/2018
L	Matériels et outillages techniques (2156x/2157x/2158/21757/21758)	10	29/11/2018
L	Installation, agencements, aménagement d'immobilisations corporelles (2181/21781)	5	29/11/2018
L	Matériel de transport (véhicules de tourisme, cyclomoteurs, motos, vélos) (2182x/21782x)	5	29/11/2018
L	Matériel de transport (véhicules techniques) (2182x/21782x)	7	29/11/2018
L	Matériel informatique (2183x/21783x)	5	29/11/2018
L	Matériel de bureau et mobilier (2184x/21784x)	5	29/11/2018
L	Mobilier urbain(2184x/21784x)	5	29/11/2018
L	Matériel de téléphonie (2185/21785)	5	29/11/2018
L	Autres immobilisations corporelles (2188/2186/21788/21786)	5	29/11/2018
L	Autres immobilisations corporelles - Equipements de cuisine (2188)	10	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Biens mobiliers, matériel et études (204)	5	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Biens Immobiliers ou installations (204)	30	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Projets d'Infrastructures d'intérêt national (204)	40	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Autres (204)	5	29/11/2018
L	Dépenses ultérieures (21612/21622)	10	03/03/2021
L	Biens transférés ou mis à disposition – Immob. Corporelles et incorporelles (chap 20/218x)	5	03/03/2021
L	Terrains et gisement (biens transférés ou MAD) (2114/21714)	10	03/03/2021
L	Biens transférés ou mis à disposition – Installations, mat et outillage tech (2157x/2158/21757x)	10	03/03/2021

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		6 106,54	4 239,89	0,00	10 346,43
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		6 106,54	4 239,89	0,00	10 346,43
Prov. pour dépréciation de créances irrécouvrables (DEC20-0195 ajustée DEL-24-0710)	10/08/2020	6 106,54	4 239,89	0,00	10 346,43
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		6 106,54	4 239,89	0,00	10 346,43
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		6 106,54	4 239,89	0,00	10 346,43

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	219 879,53	0,00	219 879,53
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	582 100,57	321 110,84	195 374,65

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					801 980,10	321 110,84	415 254,18
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					801 980,10	321 110,84	415 254,18
A l'exception de ceux reçus des entreprises					582 100,57	321 110,84	195 374,65
2021	Etude pour la mise en place de la TEOM incitative	ADEME	2	A	66 500,00	0,00	39 900,00
2021	Etude pour la mise en place de la TEOM incitative	REGION OCCITANIE	4	A	66 500,00	0,00	66 500,00
2021	Acquisition d'un engin brasseur	REGION OCCITANIE	4	A	11 566,00	0,00	11 566,00
2021	Tri hors foyer	ADEME	2	A	30 996,07	0,00	30 996,07
2022	Acquisition d'un engin brasseur	ADEME	3	A	11 566,50	0,00	11 566,50
2022	Déploiement compostage partagé en pied d'immeubles, jardins publics, expérimentation compostage	ADEME	3	A	299 972,00	226 110,84	34 846,08
2023	Etude expérimentation de la collecte en apport volontaire des déchets alimentaires	ADEME-FONDS VERT	2	A	25 000,00	25 000,00	0,00
2023	Programmation du déploiement de la collecte des déchets alimentaires en apport volontaire	ADEME-FONDS VERT	2	A	70 000,00	70 000,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					219 879,53	0,00	219 879,53
2022	Financement des colonnes enterrées Cité des Fenassiers	ALTEAL	1	X	89 382,30	0,00	89 382,30
2022	Offre concours pour colonnes enterrées ZAC Ramassiers îlots Armurié	OPPIDEA	3	X	79 497,23	0,00	79 497,23
2024	Bonus écologique pour achat de véhicules électriques	ESPACE TOY EX LAVILLE TOYOTA	1	X	42 000,00	0,00	42 000,00
2024	Bonus écologique pour achat de véhicules électriques	ESPACE TOY EX LAVILLE TOYOTA	1	X	9 000,00	0,00	9 000,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	79 110,50	
Personnes de droit privé	79 110,50	
Associations	79 110,50	
CONSIGN UP	14 000,00	
ETIC EMBALLAGES	22 500,00	
HEXECO	14 000,00	
LA BOITE A UTILES	2 973,00	
LES PASSEURS	14 000,00	
MIAM UP	7 000,00	
TOULOUSE EN TRANSITION	4 637,50	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		39,00	0,00	39,00	32,00	4,00	36,00
Adjoint administratifs territ.	C	24,00	0,00	24,00	23,00	0,00	23,00
Attaches territoriaux	A	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Redacteurs territoriaux	B	10,00	0,00	10,00	6,00	2,00	8,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		626,00	0,00	626,00	569,00	6,00	575,00
Adjoint techniques territoriaux	C	533,00	0,00	533,00	482,00	0,00	482,00
Agents de maitrise territoriaux	C	62,00	0,00	62,00	62,00	0,00	62,00
Ingenieurs en chef territoriaux	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingenieurs territoriaux	A	12,00	0,00	12,00	8,00	3,00	11,00
Techniciens territoriaux	B	17,00	0,00	17,00	16,00	2,00	18,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		665,00	0,00	665,00	601,00	10,00	611,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaches territoriaux	A	ADM	443	0,00	332-14	CDI
Attaches territoriaux	A	ADM	567	0,00	332-14	CDI
Ingenieurs en chef territoriaux	A	TECH	857	0,00	332-8-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	484	0,00	332-14	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	564	0,00	332-8-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDI
Redacteurs territoriaux	B	ADM	371	0,00	332-14	CDI
Redacteurs territoriaux	B	ADM	400	0,00	332-8-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	386	0,00	332-14	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	443	0,00	332-8-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				20 025,80		
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	432	0,00	332-23-1°	CDD
Convention de stage		ADM		5 846,00	A Convention de stage	CDD
Parcours emp comp		ADM		14 179,80	A Parcours emp comp	CDD
TOTAL GENERAL				20 025,80		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
DECOSET	01/01/2009	Contributions budgétaires	63 675 385,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			4 757 446,34	392 439,00	
Acquisitions à titre onéreux			4 496 326,69	381 723,00	
01/01/2024	2022O00032 - CARTOGRAPHIE DES DONNEES DECHETS	2022O00032	3 832,92	766,00	5
01/01/2024	2022O00154 - CARTOGRAPHIE DES DONNEES DECHETS / JANVIER 2022	2022O00154	1 149,88	229,00	5
01/01/2024	2022O00231 - 22TM0291 - Assistance pour segmentation analytiq	2022O00231	3 360,00	672,00	5
01/01/2024	2022O00576 - AMO PROCESSUS PRE-COLLECTE / COLLECTE	2022O00576	5 366,09	1 073,00	5
01/01/2024	2023O00277 - PROCESSUS PRE-COLLECTE-COLLECTE/SOLDE	2023O00277	5 366,09	1 073,00	5
01/01/2024	2023O00836 - PHASE 2 - Assistance pour segmentation	2023O00836	1 200,00	240,00	5
01/01/2024	2024D00296 - ACQUISITION CE VE	2024D00296	33 562,80	3 356,00	10
01/01/2024	2024D00297 - ACQUISITION CE CS	2024D00297	118 347,15	11 834,00	10
01/01/2024	2024D00354 - DE -23M0121-00- AC 05 - ACHAT DE COMPOSTEURS COLLE	2024D00354	0,00	0,00	10
01/01/2024	2024D00685 - ATELIERS MECANIKES COLOMIERS	2024D00685	31 721,38	3 172,00	10
01/01/2024	2022O00030 - ETUDE 1 DIRECTION	2022O00030	18 900,00	3 780,00	5
01/01/2024	2024D01160 - GA23004-IMMAT:GM-145-VG-BOM D19 RENAULT-DM	2024D01160	240 371,24	24 037,00	10
01/01/2024	2024D01189 - GA23002-IMMAT: GL-033-MD-BOM D16 RENAULT/ b.SEMAT	2024D01189	208 016,95	20 801,00	10
01/01/2024	2024D01190 - GA23003-IMMAT:GL-252-NX-BOM D16 RENAULT	2024D01190	207 706,75	20 770,00	10
01/01/2024	2024D01520 - ACQUISITION 2 ABRI-BACS	2024D01520	2 304,12	230,00	10
01/01/2024	2024D01703 - GA20003-IMMAT FS-323-BC-TRANSFORMATION BOM ECHAPPE	2024D01703	27 600,00	2 760,00	10
01/01/2024	2024D01708 - GA20004-IMMAT FS-344-BC-TRANSFORMATION BOM ECHAPPE	2024D01708	27 600,00	2 760,00	10
01/01/2024	2024D01712 - GA21002-IMMAT GC-217-HZ-TRANSFORMATION BOM ECHAPPE	2024D01712	27 600,00	2 760,00	10
01/01/2024	2024D01713 - GA21005-IMMAT GC-651-JE TRANSFORMATION BOM ECHAPPE	2024D01713	27 600,00	2 760,00	10
01/01/2024	2024D01717 - GA20001-IMMAT FS-515-BB-TRANSFORMATION BOM ECHAPPE	2024D01717	22 963,49	2 296,00	10
01/01/2024	2024D01721 - GA21003-IMMAT GC-263-HT-GR-TRANSFORMATI BOM ECHAPP	2024D01721	22 964,50	2 296,00	10
01/01/2024	2024D01722 - GA21001-IMMAT GC-045-HT-GR-TRANSFORMAT BOM ECHAPPE	2024D01722	27 599,42	2 759,00	10
01/01/2024	2024D01745 - DE 22M0513-00 - FE23021T - IMMAT GS-861-AH TOYOTA	2024D01745	36 047,22	7 209,00	5
02/01/2024	2024D01836 - FN23002B-POSE SIGNALISATION TOIT-IMMAT GP-760-W	2024D01836	1 431,60	285,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
09/01/2024	2024D00757 - GA19008 -FK-897-EV-SYSTEME DE COMPACTAGE COMPLET	2024D00757	20 522,52	2 007,00	10
18/01/2024	2024M00010 - DMT FOURNITURE DE 2 SIEGES ET ESPACE	2024M00010	3 268,24	622,00	5
18/01/2024	2024M00011 - DMT FOURNITURE D'UN SIEGE BUREAU	2024M00011	391,39	74,00	5
19/01/2024	2024D01145 - DE 23M0190-00 - FI ANDRE REG ESP PUBLIC SP COLOM	2024D01145	3 673,03	348,00	10
24/01/2024	2024B00179 - AVENUE FRANCOIS COLLIGNON	2024B00179	19 014,00	1 187,00	15
25/01/2024	2024D00220 - 17M249-TF - BRUGUIERES - ACHAT BACS CS	2024D00220	6 054,00	565,00	10
25/01/2024	2024D00237 - CGX/VT-ACQUISITION BACS OM -	2024D00237	200,57	18,00	10
25/01/2024	2024D00238 - CGX/VT-ACQUISITION BACS CS - FA	2024D00238	401,28	37,00	10
25/01/2024	2024D01691 - DE 22M0513-00 - FE 23015 IMMAT GS-952-WP- TOYOTA	2024D01691	35 999,46	6 726,00	5
25/01/2024	2024D01694 - FE23016-GS-148-VR-TOYOTA PROACE REN 00079	2024D01694	35 999,46	6 726,00	5
26/01/2024	2024D00756 - JANV 2024-GA00461-CT-597-YW- SYSTEME COMPACTAGE	2024D00756	21 989,46	2 047,00	10
31/01/2024	2024D01354 - FOURNITURE DE BACS CS JANVIER	2024D01354	9 654,40	885,00	10
02/02/2024	2024D00355 - ACHAT DE COMPOSTEURS COLLE	2024D00355	9 504,00	866,00	10
07/02/2024	2024B00370 - CENTRE TRI DECHETS GINESTOUS	2024B00370	9 250,66	553,00	15
07/02/2024	2024D00366 - BRUGUIERES - ACHAT BACS CS	2024D00366	1 868,80	167,00	10
08/02/2024	2024D00377 - TOULOUSE -ZENITH -ACHAT 100	2024D00377	82 308,00	7 375,00	10
12/02/2024	2024D00399 - L'UNION DMT ACQUISITION BACS OM DECEM	2024D00399	7 358,56	650,00	10
12/02/2024	2024D00400 - L'UNION DMT ACQUISITION BACS CS DECEM	2024D00400	7 567,16	669,00	10
13/02/2024	2024D00420 - QUINT ACQUISITION BACS OM DECEMBR	2024D00420	187,99	15,00	10
13/02/2024	2024D00421 - QUINT ACQUISITION BACS CS DECEMBRE	2024D00421	219,27	18,00	10
14/02/2024	2024D00429 - L'UNION - ACHAT COMPOSTEUR DE 400 L BOIS	2024D00429	12 345,84	1 085,00	10
16/02/2024	2024D01081 - DE - 20M0225 03- TOURNEFEUILLE LE PHARE - ACHAT CO	2024D01081	16 461,12	1 439,00	10
19/02/2024	2024D00495 - PETITS MATERIEL	2024D00495	7 778,77	1 346,00	5
19/02/2024	2024D00538 - DE - BRUGUIERES- ACHAT BACS OM	2024D00538	3 363,84	291,00	10
19/02/2024	2024D00539 - DE - BRUGUIERES - ACHAT BACS CS	2024D00539	2 652,00	229,00	10
19/02/2024	2024D00622 - DE - ACHAT DE COMPOSTEURS COLLECTIFS	2024D00622	8 496,00	735,00	10
21/02/2024	2024D00552 - DE - COLOMIERS- ACHAT BACS CS	2024D00552	5 455,20	469,00	10
23/02/2024	2024D01084 - DE - 20M0225 03- BALMA - ACHAT COMPOSTEUR DE 400	2024D01084	12 345,84	1 055,00	10
26/02/2024	2024D01188 - DV24002-Chariot élévateur ELECT FENWICK	2024D01188	33 807,01	2 862,00	10
28/02/2024	2024D01001 - REPETITEUR DE POIDS	2024D01001	4 527,10	380,00	10
29/02/2024	2024D00598 - FOURNITURE D'UN MICRO	2024D00598	94,14	15,00	5
06/03/2024	2024D00938 - COLOMIERS- ACHAT BACS CS	2024D00938	20 064,00	1 649,00	10
07/03/2024	2024D02187 - GA21005-IMMAT GC-651-JE-TRANSF ECHAP BOM SEMA	2024D02187	20 233,48	1 658,00	10
08/03/2024	2024D01079 - DE - 20M0225 03- FENOUILLET - ACHAT COMPOSTEUR	2024D01079	12 345,84	1 008,00	10
11/03/2024	2024D01695 - M22M0636-01 VL24002E IMMAT GT-388-SD -TWINGO E-TEC	2024D01695	26 537,15	4 292,00	5
12/03/2024	2024D00690 - DE - BLAGNAC ANDROMEDE - ACHAT COMPOSTEUR DE 400	2024D00690	12 345,84	994,00	10
13/03/2024	2024D01080 - DE - 20M0225 03- QUINT F - ACHAT COMPOSTEUR DE 400	2024D01080	12 345,84	991,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
13/03/2024	2024D01086 - DE - 20M0225 03- COLOMIERS CAPITANY - ACHAT COMPO	2024D01086	16 604,83	1 333,00	10
15/03/2024	2024B00957 - DECHETS ET MOYENS TECHNIQUES - SANG DE SERP	2024B00957	38 062,31	2 024,00	15
18/03/2024	2024D00946 - DE -17M249-T2 - COLOMIERS - ACHAT BACS OM	2024D00946	5 705,81	450,00	10
18/03/2024	2024D01698 - GA21004-IMMAT GC-417-HS-TRANSFORMATION BOM MPVI	2024D01698	43 000,17	3 395,00	10
19/03/2024	2024D01690 - M22M0636-01-VL24012E-IMMAT GT-359-SD-TWINGO E-TECH	2024D01690	26 523,39	4 173,00	5
19/03/2024	2024M00035 - DE -FOURNITURE SIEGE	2024M00035	5 328,64	838,00	5
19/03/2024	2024M00038 - CENTRE DE TRI GINESTOUS - MOBILIER	2024M00038	4 779,94	751,00	5
20/03/2024	2024D00819 - GA20001-FS-515-BB-TRANSFORMATION ECHAPPEMENT BOM	2024D00819	20 233,48	1 586,00	10
20/03/2024	2024D01083 - DE - 20M0225 03 - BLAGNAC ANDROMEDE - ACHAT COMPOS	2024D01083	12 345,84	967,00	10
20/03/2024	2024D02631 - DV24001-CHARIOT FENWICK-RENOUV DV1348 DMT	2024D02631	114 749,57	8 997,00	10
25/03/2024	2024D00859 - DMT DE L'UNION	2024D00859	23 358,13	1 799,00	10
25/03/2024	2024D01085 - DE - 20M0225 03- L'UNION - ACHAT COMPOSTEUR DE 40	2024D01085	12 345,84	950,00	10
26/03/2024	2024D00951 - DE -23M0121-00-ACHAT DE COMPOSTEURS COLLECTIFS	2024D00951	12 996,00	997,00	10
26/03/2024	2024D02516 - FE24013T TOYOTA PROACE EV Business-GV 579 CX-DM	2024D02516	36 349,44	5 580,00	5
27/03/2024	2024D00936 - BRUGUIERES- ACHAT BACS OM	2024D00936	13 353,12	1 021,00	10
02/04/2024	2024D01709 - VL 24016E- ZOE E-TECH 100% ELECT- IMMAT GV 262 FE	2024D01709	32 724,00	4 899,00	5
04/04/2024	2024D02269 - FE24023T-GV-858-GT-TOYOTA PROACE CITY	2024D02269	36 349,44	5 402,00	5
04/04/2024	2024D02272 - FE24025T-GV-259-EW-TOYOTA PROACE CI	2024D02272	36 349,44	5 402,00	5
09/04/2024	2024D01044 - DPPD COMPRESSEUR	2024D01044	287,16	20,00	10
11/04/2024	2024B01240 - DE DPI LP PC - YU9LLZ/02 - AGRANDISSEMENT AIR DE	2024B01240	127 318,50	6 144,00	15
11/04/2024	2024D01812 - DE - 20M0227 - 03 - AC02 - FOURNITURES DE SEAUX A	2024D01812	10 272,00	743,00	10
12/04/2024	2024D01483 - DE - 20M0225 03 - BLAGNAC ANDROMEDE - ACHAT COMPOS	2024D01483	12 345,84	890,00	10
15/04/2024	2024D01389 - DE - 17M249-TF - COLOMIERS- ACHAT BACS CS	2024D01389	53 880,50	3 842,00	10
18/04/2024	2024D01158 - DEPOT DE L'UNION ACHAT D'UN REFR	2024D01158	414,22	57,00	5
22/04/2024	2024D01591 - DE - 17M249-T2- AC80 - COLOMIERS - ACHAT BACS OM	2024D01591	31 139,64	2 160,00	10
22/04/2024	2024D01696 - GA21002-IMMAT GC-217-HZ-TRANSFORMATION ECHAP BOM	2024D01696	20 233,48	1 403,00	10
24/04/2024	2024O00299 - CADRAGE ET PILOTAGE DU PROJET APP INFORMATIQUE	2024O00299	155 180,50	53 422,00	2
26/04/2024	2024D01730 - DE -20M0225 03- AC12 - BRUGUIERES - ACHAT COMPOST	2024D01730	16 461,12	1 124,00	10
30/04/2024	2024D01340 - MONLONG ACHAT D'UN REFR	2024D01340	414,22	55,00	5
02/05/2024	2024D01353 - FOURNITURE DE BACS OM JAN	2024D01353	15 140,88	1 009,00	10
02/05/2024	2024D01358 - GABARDIE VC ANDRE REG ESP PUBLIC FOURNITURES POTEL	2024D01358	3 402,22	0,00	0
02/05/2024	2024D01497 - DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE	2024D01497	1 800,00	120,00	10
02/05/2024	2024D02193 - FE24049T-GV-427-QT-TOYOTA PROACE CITY	2024D02193	35 999,46	4 799,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
02/05/2024	2024D02704 - FE24050T-GV-748-CY-TOYOTA PROACE CITY-FE139	2024D02704	36 349,44	4 846,00	5
13/05/2024	2024D01823 - DE - 20M0225 03 - ac13 - TOURNEFEUILLE LE PHARE -	2024D01823	16 461,12	1 047,00	10
13/05/2024	2024D01855 - DE - 20M0225 03- AC15 - TOURNEFEUILLE LE PHARE -	2024D01855	16 461,12	1 047,00	10
17/05/2024	2024D01484 - SANG DE SERP	2024D01484	37 883,87	2 370,00	10
22/05/2024	2024D01534 - DE - 23M0044-01 NOVEMBRE 2023 - CONTRÔLE ET REPAR	2024D01534	13 644,10	834,00	10
22/05/2024	2024D01737 - DE - 17M249-T2- AC81 - COLOMIERS - ACHAT BACS OM	2024D01737	86 292,00	5 281,00	10
22/05/2024	2024D01825 - DE - 20M0225 03- AC13 - COLOMIERS CAPITANY - ACHAT	2024D01825	16 461,12	1 007,00	10
28/05/2024	2024D01901 - GA20002-IMMAT FS-851-BB-TRANSFORMATION BOM ECHAPPE	2024D01901	47 833,48	2 848,00	10
31/05/2024	2024D01654 - ACQUISITION BACS OM FEVRIER	2024D01654	10 513,80	617,00	10
31/05/2024	2024D01655 - ACQUISITION BACS CS FEVRIER	2024D01655	8 856,50	519,00	10
31/05/2024	2024D01656 - ACQUISITION BACS OM MARS	2024D01656	7 244,52	425,00	10
31/05/2024	2024D01657 - ACQUISITION BACS CS MARS	2024D01657	7 647,70	448,00	10
03/06/2024	2024D01670 - FOURNITURE BACS OM AVRIL	2024D01670	4 133,52	239,00	10
03/06/2024	2024D01671 - FOURNITURE BACS CS AVRIL	2024D01671	5 171,40	299,00	10
04/06/2024	2024D02421 - DE - 20M0225 03-AC06 - L'UNION - ACHAT COMPOSTEUR	2024D02421	12 345,84	711,00	10
06/06/2024	2024D01860 - ECRAN PROJECTEUR MURAL 150x150	2024D01860	429,60	23,00	10
17/06/2024	2024D02538 - FE24026T-GS-806-WP-TOYOTA PROACE CITY EV batterie	2024D02538	35 999,46	3 894,00	5
24/06/2024	2024M00048 - L'UNION ACHAT D'UNE ARMOIRE COF	2024M00048	4 440,00	463,00	5
25/06/2024	2024D01945 - FOURNITURE BACS OM MAI En atten	2024D01945	11 392,92	591,00	10
25/06/2024	2024D01946 - FOURNITURE BACS CS MAI En atten	2024D01946	8 317,40	431,00	10
27/06/2024	2024D02422 - DE - 20M0225-03 - AC17 -BLAGNAC ANDROMEDE - ACHAT	2024D02422	8 230,56	422,00	10
28/06/2024	2024D01981 - DE 24M0013-00-AM-PIECES DETACHEES SEMAT	2024D01981	11 618,48	593,00	10
28/06/2024	2024D01984 - DE M22M0513-01 RCD-MB MQ& CG TOYOTA ProaceCityVerE	2024D01984	36 030,30	3 681,00	5
01/07/2024	2024D01989 - REGUL REVISIONS Fournitures des	2024D01989	62,11	3,00	10
01/07/2024	2024D01990 - REGUL REVISIONS Fourniture des	2024D01990	53,96	2,00	10
02/07/2024	2024D01998 - FOURNITURE DE 3 PERCOLATEURS	2024D01998	435,20	43,00	5
05/07/2024	2024B01909 - TM 23M0190-01- BOUHYER DADU MONDONVILLE RUE PORTET	2024B01909	12 631,31	414,00	15
10/07/2024	2024D02424 - DE - 23M0121-01- AC01 -ACHAT DE COMPOSTEURS DE 800	2024D02424	528,00	24,00	10
12/07/2024	2024D02430 - DE - 20M0225 03- AC18 - TOURNEFEUILLE LE PHARE -	2024D02430	16 461,12	778,00	10
16/07/2024	2024D02329 - 2024-AFM-1093 - PUCAGE DE 10 000 BACS	2024D02329	15 480,00	1 429,00	5
19/07/2024	2024D02382 - ACQUISITION DE CONTENEURS AERIENS VERRE	2024D02382	13 448,00	609,00	10
26/07/2024	2024D02783 - ACQUISITION 8 CONTENEURS AERIENS	2024D02783	12 590,08	546,00	10
29/07/2024	2024D02205 - FOURNITURES DE SEAUX A DECHETS	2024D02205	10 272,00	437,00	10
29/07/2024	2024D02211 - ACHAT BACS OM	2024D02211	18 680,40	796,00	10
30/07/2024	2024D02227 - ACHAT COMPOSTEURS COLLECTIFS GRA	2024D02227	0,00	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
30/07/2024	2024D02229 - DE 21M0360 - 02 - ACHAT COMPOSTEURS COLLECTIFS GRA	2024D02229	19 236,00	814,00	10
31/07/2024	2024D02245 - DPPD FOURNITURE D'UN REFRIGERATEUR	2024D02245	584,15	48,00	5
31/07/2024	2024D03623 - DE - 20M0225-02- AC31 - TOULOUSE -ACHAT COMPOSTEURS	2024D03623	16 461,60	692,00	10
01/08/2024	2024D02255 - DPPD Fourniture des bacs roulants OM	2024D02255	10 957,82	457,00	10
01/08/2024	2024D02257 - DPPD Fourniture des bacs roulants CS	2024D02257	11 480,45	479,00	10
01/08/2024	2024D02258 - COLOMIERS- ACHAT BACS CS JUIN	2024D02258	97 556,00	4 077,00	10
01/08/2024	2024D02259 - BRUGUIERES - ACHAT BACS OM JUIN	2024D02259	14 246,88	595,00	10
01/08/2024	2024D02260 - COLOMIERS - ACHAT BACS OM JUIN	2024D02260	63 262,80	2 644,00	10
31/08/2024	2024D02718 - ACHAT DE 7 020 BACS 240L	2024D02718	7 971,00	7 971,00	10
02/09/2024	2024D02660 - GA00460-REMISE EN ETAT COMPLETE DU LEVE CONTENEURS	2024D02660	22 379,06	739,00	10
03/09/2024	2024D02499 - FONTAINE A EAU	2024D02499	2 013,60	131,00	5
03/09/2024	2024D02794 - DE - 23M0121-01 - AC2 - ACHAT DE COMPOSTEURS DE 240L	2024D02794	3 996,00	130,00	10
03/09/2024	2024D02795 - DE - 23M0121-01 - AC03 - ACHAT DE COMPOSTEURS DE 240L	2024D02795	6 207,97	203,00	10
09/09/2024	2024D02789 - DE - 20M0225 03- AC20 - L'UNION - ACHAT COMPOSTEURS	2024D02789	12 346,20	384,00	10
10/09/2024	2024D02690 - DE - 20M0225 - 03 - AC19 - BALMA - ACHAT COMPOSTEURS	2024D02690	12 346,20	380,00	10
12/09/2024	2024D02727 - MONTIEUR 65" 4K - ref: 65BDL3511	2024D02727	2 218,56	134,00	5
12/09/2024	2024D02742 - AOÛT 2024-GA00433-REMISE EN ETAT GENERAL TREMIEZ	2024D02742	13 829,54	419,00	10
13/09/2024	2024D02790 - DE - 20M0225-03- AC21 - BLAGNAC ANDROMEDE - ACHAT	2024D02790	12 346,20	370,00	10
20/09/2024	2024D02791 - DE - 20M0225 03- AC22 - BALMA - ACHAT COMPOSTEURS	2024D02791	12 346,20	347,00	10
20/09/2024	2024D03184 - DE - 20M0225-02- AC23 - TOULOUSE -ACHAT COMPOSTEURS	2024D03184	48 876,96	1 375,00	10
23/09/2024	2024D02688 - FOURNITURES D'UNE ETIQUETEUS	2024D02688	1 291,20	70,00	5
24/09/2024	2024D02729 - SYSTEME DE PARTAGE ET CONF - ref: CX20	2024D02729	3 278,71	177,00	5
25/09/2024	2024D02784 - CAMERA + SYSTEME DE PARTAGE	2024D02784	4 472,22	239,00	5
26/09/2024	2024D02786 - VIDEO PROJECTEUR 4200 WXGA	2024D02786	1 035,83	54,00	5
26/09/2024	2024D03292 - FE24090B-IMMAT GZ-146-BK-PIAGGIO PORTEUR NP6	2024D03292	47 413,40	2 512,00	5
26/09/2024	2024D03301 - FE24087B-IMMAT GZ-632-BL-PORTEUR PIAGGIO NP6	2024D03301	47 413,40	2 512,00	5
30/09/2024	2024D02878 - ACHAT DE 2 980 BACS 240L	2024D02878	2 558,00	2 558,00	10
30/09/2024	2024D03167 - GA00528-REPARATION SYSTEME DE COMPACTAGE	2024D03167	20 234,02	514,00	10
01/10/2024	2024D02751 - Fourniture des bacs roulants OM	2024D02751	7 007,65	175,00	10
01/10/2024	2024D02752 - Fourniture des bacs roulants CS	2024D02752	11 561,80	290,00	10
02/10/2024	2024D02761 - POSE DE MOBILIER	2024D02761	6 947,52	0,00	0
08/10/2024	2024D02809 - DEPOT DECHETS ET MOYENS TECHNIQUES COLOMIERS	2024D02809	526,66	12,00	10
08/10/2024	2024D03191 - DE - 20M0225 03- AC25 -COLOMIERS CAPITANY - ACHAT	2024D03191	16 461,60	382,00	10
08/10/2024	2024D03549 - FE24103T-TOYOTA PROACE CITY EV Batterie-GY-945-WW	2024D03549	35 999,46	1 671,00	5
10/10/2024	2025D00824 - FE24123T-GZ-947-NC-TOYOTA PROACE CITY Batt 50 kWh	2025D00824	36 349,44	0,00	5
16/10/2024	2024D02883 - FOURNITURE BACS OM AOUT	2024D02883	5 666,94	119,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
16/10/2024	2024D02884 - FOURNITURE BACS CS AOUT	2024D02884	3 614,51	75,00	10
22/10/2024	2024D03359 - 15 CONTENEURS APPORT VOLONTAIRES VERRE 1M3	2024D03359	12 870,00	249,00	10
23/10/2024	2024D03236 - DE - 20M0225 03- AC26 - BALMA - ACHAT COMPOSTEUR	2024D03236	12 346,20	236,00	10
23/10/2024	2024D03245 - DE - 20M0225 03- AC27 - BALMA - ACHAT COMPOSTEUR D	2024D03245	12 346,20	236,00	10
29/10/2024	2024D03400 - 8 CONTENENEURS POUR LA COLLECTE DU VERRE	2024D03400	26 000,00	454,00	10
30/10/2024	2024D03213 - DE - 23M0121- AC04 - ACHAT DE COMPOSTEURS DE 600 L	2024D03213	2 610,72	44,00	10
30/10/2024	2024D03214 - DE - 23M0121- AC05 - ACHAT DE RESERVE DE BROyat	2024D03214	940,80	16,00	10
30/10/2024	2024D03641 - ACHAT DE 17 COMPOSTEURS GRUTABLES	2024D03641	38 885,40	669,00	10
06/11/2024	2024D03185 - DE - 20M0225 03- AC24 - L'UNION - ACHAT COMPOSTEUR	2024D03185	12 346,20	188,00	10
07/11/2024	2024D03150 - DREMIL LAFAGE	2024D03150	7 225,14	108,00	10
07/11/2024	2024D03310 - PL 24002BG-CHASSIS VF640J866PB020552-GV 262 RP	2024D03310	262 341,43	7 884,00	5
07/11/2024	2024D03321 - PL24002BG-PL COLLECTE-IMMAT GV-262-RP	2024D03321	3 263,08	48,00	10
11/11/2024	2024D03435 - DE - 20M0225-03- AC28 - BLAGNAC ANDROMEDE - ACHAT	2024D03435	0,00	0,00	10
11/11/2024	2024D03445 - DE -20M0225-03- AC29 - BLAGNAC ANDROMEDE - ACHAT D	2024D03445	12 346,20	171,00	10
19/11/2024	2024D03246 - DPPD Fourniture des bacs roulants OM	2024D03246	5 746,56	67,00	10
19/11/2024	2024D03248 - DPPD Fourniture des bacs roulants CS	2024D03248	8 718,24	102,00	10
19/11/2024	2025D00755 - FE24128B-HA-817-GA-PORTEUR NP6TW CC	2025D00755	47 413,40	0,00	5
22/11/2024	2024D03761 - ACQUISITION DE CONTENEURS	2024D03761	54 960,00	600,00	10
26/11/2024	2024D03443 - DE -20M0225 03- AC28 - L'UNION - ACHAT COMPOSTEUR	2024D03443	12 346,20	121,00	10
29/11/2024	2024D03592 - DE - 20M00227 - 03 - AC04 - DPPD/EPU-FOURNITURES	2024D03592	3 081,60	27,00	10
30/11/2024	2024D03620 - DE-20M0225 03- AC30 - L'UNION - ACHAT COMPOSTEUR	2024D03620	12 346,20	107,00	10
30/11/2024	2024D03702 - ACHAT BACS DE COLLECTE	2024D03702	1 397,00	1 397,00	10
30/11/2024	2024D03746 - BAC COLLECTE	2024D03746	411,00	411,00	10
02/12/2024	2024D03448 - FOURNITURE BACS OM OCTOBRE	2024D03448	13 490,23	110,00	10
02/12/2024	2024D03449 - FOURNITURE BACS CS OCTOBRE	2024D03449	9 665,69	79,00	10
04/12/2024	2024D03666 - DE-OCTOBRE 2024-GA00403-REMISE A NEUF	2024D03666	22 597,42	172,00	10
09/12/2024	2024D03577 - DEPOT DE MONLONG ACHAT D'UN MICR	2024D03577	96,23	1,00	5
09/12/2024	2024D03662 - 23M060 DPPD DEPOT DE CHANTELLE ACHAT D'UN MICRO ON	2024D03662	96,23	1,00	5
11/12/2024	2024D03667 - DE-DEC 2024-GA00520-ENSEMBLE COMPACTAGE	2024D03667	19 656,00	112,00	10
11/12/2024	2025D00756 - FE24125B-HA-404-FW-PORTEUR NP6TW CC	2025D00756	47 413,40	0,00	5
13/12/2024	2024D03685 - DMT RAISIN	2024D03685	62 422,95	324,00	10
26/12/2024	2024D03439 - DE - 20M0225 03- AC29 - L'UNION - ACHAT COMPOSTEUR	2024D03439	0,00	0,00	10
30/12/2024	2025D00431 - DE-GA00455-SYSTEME DE COMPACTAGE COMPLET	2025D00431	19 359,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			261 119,65	10 716,00	
01/01/2024	2024S00066 - SUB ADEME TRI ESPACES PUBLIC	2024S00066	30 996,07	3 029,00	9
01/01/2024	2024S00206 - ECO BONUS FE23021T - TOYOTA PROACE - RENOUV 892	2024S00206	4 000,00	456,00	5
16/01/2024	2024S00562 - Subvention REGION étude Tarification incitative	2024S00562	66 500,00	0,00	0
25/01/2024	2024S00195 - BONUS ECO FE 23015 TOYOTA PRO RENOUV FE00078	2024S00195	4 000,00	461,00	5
25/01/2024	2024S00197 - BONUS ECO-FE23016-GS-148-VR	2024S00197	4 000,00	459,00	5
11/03/2024	2024S00198 - BONUS ECO VL 24002E TWINGO E-TECH RENOUV. VL 521	2024S00198	3 000,00	344,00	5
19/03/2024	2024S00196 - BONUS ÉCO-VL24012E-IMMAT:GT-359-SD	2024S00196	3 000,00	345,00	5
26/03/2024	2024S00301 - BONUS ECO E2302818-FE24013T	2024S00301	4 000,00	260,00	5
02/04/2024	2024S00201 - VL24016E-ZOE E-TECH 100% ELEC -IMMAT GV 262 FB	2024S00201	3 000,00	0,00	0
04/04/2024	2024S00236 - BONUS ECO FE24023T-GV-858-GT	2024S00236	4 000,00	332,00	5
04/04/2024	2024S00240 - BONUS ECO FE24025T GV-259-EW	2024S00240	4 000,00	332,00	5
08/04/2024	2024S00131 - AAP BIODECHETS engin brasseur	2024S00131	23 132,50	2 116,00	8
02/05/2024	2024S00235 - BONUS ECO FE24049T- GV-427-QT	2024S00235	4 000,00	334,00	5
02/05/2024	2024S00332 - BONUS E2382410-ELEM DEP 2024D02704	2024S00332	4 000,00	214,00	5
23/05/2024	2024O00339 - SUBVENTION DEC ASSOCIATIONS	2024O00339	11 745,00	1 431,00	5
06/06/2024	2024S00220 - Bonus eco VL24029 - CG TOYOTA Proace city FE00997	2024S00220	3 000,00	306,00	5
07/06/2024	2024S00308 - BONUS E2373819-FE24026T-ELEM DEP 2024D02538	2024S00308	4 000,00	255,00	5
08/10/2024	2024S00524 - BONUS ECO E2299597-FE24103T-ELEM DEP 2024D03549	2024S00524	3 000,00	42,00	5
10/10/2024	2025S00076 - BONUS ECO-FE24123T-GZ-947-NC	2025S00076	3 000,00	0,00	5
16/10/2024	2024S00543 - 2024-21OCD0845 ADEME BIODECHETS	2024S00543	34 846,08	0,00	0
31/12/2024	2024S02100 - Subv Etude pour la mise en place TEOM incitative	2024S02100	39 900,00	0,00	4

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	7 585 142,93
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	7 585 142,93

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	7 585 142,93
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	7 585 142,93

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	1 265 073,00	1 164 450,56	5 033,00	1 169 483,56
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	8 397 680,31	9 263 478,43	285 358,07	9 548 836,50
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	7 132 607,31	8 099 027,87	280 325,07	8 379 352,94
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	7 585 142,93			7 585 142,93
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	7 585 142,93			7 585 142,93
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				15 964 495,87

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 265 073,00	I 1 164 450,56
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		681 073,00	681 073,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	681 073,00	681 073,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		584 000,00	483 377,56
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	584 000,00	483 377,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 397 680,31	III 9 263 478,43
Ressources propres externes de l'année (a)		56 095,31	1 100 134,97
10222	FCTVA	56 095,31	1 100 134,97
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 341 585,00	8 163 343,46
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	50 000,00	35 820,00
28033	Frais d'insertion	500,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	7 384,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 100 000,00	1 092 691,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	134 823,58	134 823,58
28088	Autres immobilisations incorporelles	2 171,00	2 171,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15,00	10,50
281311	Bâtiments administratifs	41 876,25	34 545,00
281318	Autres bâtiments publics	8 000,00	6 524,00
281351	Bâtiments publics	439 551,00	439 551,00
28138	Autres constructions	130 000,00	124 140,00
281533	Réseaux câblés	27 616,00	23 261,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281538	Autres réseaux	65 000,00	53 830,00
281561	Matériel roulant	1 000,00	652,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	375,00
2815731	Matériel roulant	2 500 000,00	2 484 590,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	235 625,42	198 843,57
281578	Autre matériel technique	194 066,00	193 271,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 185 123,00	3 120 847,06
281828	Autres matériels de transport	154 947,00	154 947,00
281838	Autre matériel informatique	15 934,00	15 934,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 123,75	23 123,75
28188	Autres immo. corporelles	23 829,00	23 393,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
DE001E17	Collecte des dechets 2022-2026	20-21-23	0,00	5 468 000,00	31 378 221,03	5 468 000,00	0,00	36 846 221,03	6 332 503,68	30 513 717,35
DE005E08	Prospective dechets 22-26	20-21	0,00	1 054 000,00	7 191 197,62	1 054 000,00	0,00	8 245 197,62	466 829,52	7 778 368,10
DE003E13	Traitement et Collecte 22-26	21-23	0,00	638 000,00	13 358 293,32	638 000,00	0,00	13 996 293,32	1 153 786,20	12 842 507,12
TOTAL			0,00	7 160 000,00	51 927 711,97	7 160 000,00	0,00	59 087 711,97	7 953 119,40	51 134 592,57

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	17,03	8,24	6,53

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	254 438,18	221 608,97	0,00	0,00	0,00	32 829,21
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	324 305,90	0,00	0,00	0,00	196 987,40	127 318,50
A130	Réseaux et installations de voirie	10 349,74	0,00	0,00	0,00	0,00	10 349,74
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	841 856,95	841 856,95	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 121 837,61	2 960 817,10	0,00	0,00	0,00	161 020,51
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 552 788,38	4 024 283,02	0,00	0,00	196 987,40	331 517,96

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	254 438,18	221 608,97	0,00	0,00	32 829,21
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	324 305,90	0,00	0,00	196 987,40	127 318,50
A130	Réseaux et installations de voirie	10 349,74	0,00	0,00	0,00	10 349,74
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	841 856,95	841 856,95	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 121 837,61	2 960 817,10	0,00	0,00	161 020,51
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 552 788,38	4 024 283,02	0,00	196 987,40	331 517,96

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION							C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

Traitement & valorisat° dechet (1)

INVESTISSEMENT					
MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	84 439,76
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	1 103 470,96	21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	50 315,24	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des opérations d'équipement		0,00			
45	Travaux pour le compte de tiers	0,00	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		1 153 786,20	Total recettes réelles et mixtes		84 439,76
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 153 786,20	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		84 439,76

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(1)

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D’ENSEMBLE	D1.2.1

Traitement & valorisat° dechet (1)

FONCTIONNEMENT					
MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
011	Charges à caractère général	5 684 594,40	70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 383 491,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	7 499 256,18	731	Fiscalité locale	0,00
			74	Dotations et participations	7 083 733,41
			75	Autres produits de gestion courante	28 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	013	Atténuations de charges	0,00
66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	77	Produits spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		13 183 850,58	Total recettes réelles et mixtes		9 496 025,18
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		13 183 850,58	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		9 496 025,18
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		14 337 636,78	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		9 580 464,94

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

Traitement & valorisat° dechet (1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	1 103 470,96
2158	Installations, matériel et outillage techniques - Autres installations, matériel et outillage techni	1 103 470,96
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	50 315,24
2315	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques	50 315,24
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles		1 153 786,20
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		1 153 786,20

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

Traitement & valorisat° dechet (1)

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	84 439,76
1338	Fonds affectés à l'équipement amortissable - Autres	84 439,76
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		84 439,76
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL RECETTES		84 439,76

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Traitement & valorisat° dechet (1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	5 684 594,40
60632	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures de petit équipement	48 161,34
611	Contrats de prestations de services	4 596 317,86
61358	Locations mobilières - Autres	655 148,74
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	384 966,46
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 499 256,18
6561	Participations - Organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)	7 310 923,08
65818	Redevances pour concessions, brevets, licences - Autres	188 333,10
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		13 183 850,58
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		13 183 850,58

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Traitement & valorisat° dechet (1)

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 383 491,77
706888	Prestations de services - Autres prestations de service - Autres	609 099,53
7088	Autres produits - Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	1 774 392,24
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	7 083 733,41
747888	Participations - Autres - Autres	7 083 733,41
75	Autres produits de gestion courante	28 800,00
755	Dédits et pénalités perçues	28 800,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		9 496 025,18

042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

TOTAL RECETTES	9 496 025,18
----------------	--------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		681 073,00
168758	Autres emprunts et dettes assimilées - Autres groupements	681 073,00
Acquisitions d'immobilisations		8 216 014,47
2031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'études	254 438,18
2051	Concessions, droits similaires	155 180,50
21351	Constructions - Bâtiments publics	324 305,90
2152	Installations, matériel et outillage techniques - Installations de voirie	10 349,74
215731	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel roulant	713 488,48
21578	Installations, matériel et outillage techniques - Autre matériel technique	596 358,22
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 139 733,76
21828	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	841 856,95
21838	Autres immobilisations corporelles - Autre matériel informatique	34 264,09
21848	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	18 208,21
2188	Autres immobilisations corporelles - Autres	5 439,19
2313	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	3 068 592,11
2315	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques	53 245,50
275	Dépôts et cautionnements versés	553,64
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		11 745,00
20421	Subventions d'équipement versées - Biens mobiliers, matériel et études	11 745,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		8 908 832,47
040	Opérations ordre transf. entre sections	483 377,56
13911	Subv d'invest (rattachées aux actifs amortissables) transférées au compte de résultat-Etat et établ.	10 641,00
13913	Subv d'invest (rattachées aux actifs amortissables) transférées au compte de résultat - Départements	42 319,00
13918	Subv d'invest (rattachées aux actifs amortissables) transférées au compte de résultat - Autres	119 715,00
13938	Subv d'investissement transférées au compte de résultat - Fds affectés à l'équipement - Autres	310 702,56
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		483 377,56
TOTAL GENERAL		9 392 210,03

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		415 254,18
1311	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - État et établissements nationaux	51 000,00
1318	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Autres	195 374,65
1338	Fonds affectés à l'équipement amortissable - Autres	168 879,53
Autres recettes éventuelles		1 100 134,97
10222	F.C.T.V.A.	1 100 134,97
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des recettes réelles		1 515 389,15
040	Opérations ordre transf. entre sections	8 163 343,46
28031	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'études	35 820,00
280422	Amortissements des immobilisations incorporelles - Bâtiments et installations	1 092 691,00
2805	Amortissements des immobilisations incorporelles - Concessions, brevets, licences, marques, procédés	134 823,58
28088	Amortissements des immobilisations incorporelles - Autres immobilisations incorporelles	2 171,00
28121	Amortissements des immobilisations corporelles - Plantations d'arbres et d'arbustes	10,50
281311	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments administratifs	34 545,00
281318	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres bâtiments publics	6 524,00
281351	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments publics	439 551,00
28138	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres constructions	124 140,00
281533	Amortissements des immobilisations corporelles - Réseaux câblés	23 261,00
281538	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres réseaux	53 830,00
281561	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel roulant	652,00
281568	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel et outillage d'incendie et de défens	375,00
2815731	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel roulant	2 484 590,00
2815738	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel et outillage de voirie	198 843,57
281578	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel technique	193 271,00
28158	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres installations, matériel et outillage techniq	3 120 847,06
281828	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	154 947,00
281838	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel informatique	15 934,00
281848	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	23 123,75
28188	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres	23 393,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		8 163 343,46
TOTAL GENERAL		9 678 732,61

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	27 231 105,76
60611	Achats non stockés de matières et fournitures - Eau et assainissement	37 310,84
60612	Achats non stockés de matières et fournitures - Énergie - Électricité	341 340,71
60628	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres fournitures non stockées	85 034,99
60631	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures d'entretien	51 293,29
60632	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures de petit équipement	177 590,77
60636	Achats non stockés de matières et fournitures - Habillement et Vêtements de travail	181 586,59
6064	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures administratives	8 903,63
60668	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres produits pharmaceutiques	1 803,21
611	Contrats de prestations de services	9 841 457,63
6132	Locations - Locations immobilières	57 073,11
61358	Locations mobilières - Autres	1 772 645,46
614	Charges locatives et de copropriété	12 398,84
61521	Entretien et réparations - Terrains	17 492,96
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	5 616,00
6156	Entretien et réparations - Maintenance	168 729,58
6182	Divers - Documentation générale et technique	299,79
6184	Divers - Versements à des organismes de formation	102 670,83
6188	Divers - Autres frais divers	816 201,08
6231	Publicité, publications, relations publiques - Annonces et insertions	113 021,67
6233	Publicité, publications, relations publiques - Foires et expositions	19 669,88
6234	Publicité, publications, relations publiques - Réceptions	14 207,17
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	469 126,89
6248	Transports de biens et transports collectifs - Divers	310,20
6251	Déplacements et missions - Voyages, déplacements et missions	1 631,86
6262	Frais postaux et frais de télécommunications - Frais de télécommunications	14 690,33
627	Services bancaires et assimilés.	1 661,40
6281	Divers - Concours divers (cotisations...)	19 707,32
6283	Divers - Frais de nettoyage des locaux	248 728,58
62871	Divers - A la collectivité de rattachement	12 497 103,63
62875	Divers - Aux communes membres du GFP	9 000,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
62878	Divers - A des tiers	4 205,12
63512	Taxes foncières	132 479,00
6355	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrat° des impôts). - Taxes et impôts véhicules	6 113,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 437 057,01
6211	Personnel extérieur au service - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	3 610 435,68
6331	Versement mobilité	342 391,73
6332	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérat° (autres orga) - Cotisat° versée au F.N.A.L.	85 602,62
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérat° (autres orga) - Cotisat° CNFPT et CDG de la FPT	171 205,03
64111	Rémunérations du personnel - Rémunération principale	14 095 458,75
64112	Rémunérations du personnel - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	207 220,69
64113	Rémunérations du personnel - NBI	71 711,00
64118	Rémunérations du personnel - Autres indemnités.	4 890 886,52
64131	Rémunérations du personnel - Rémunérations	2 634 354,18
64132	Rémunérations du personnel - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	18 659,43
64138	Rémunérations du personnel - Primes et autres indemnités	586 708,71
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 978 668,90
6453	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux caisses de retraite	4 765 755,43
6454	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	128 991,23
6474	Autres charges sociales - Versements aux oeuvres sociales	221 198,93
6475	Autres charges sociales - Médecine du travail, pharmacie	114 429,28
6488	Autres charges de personnel	513 378,90
65	Autres charges de gestion courante	63 962 768,92
6541	Pertes sur créances irrécouvrables - Créances admises en non-valeur	9 518,62
6561	Participations - Organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)	63 675 385,05
65748	Subventions - Autres personnes de droit privé	86 593,00
65818	Redevances pour concessions, brevets, licences - Autres	191 213,10
6583	Charges diverses de gestion courante - Pénalités sur marchés	59,15
66	Charges financières	101 277,00
661133	Charges d'intérêts - à la collectivité de rattachement	101 277,00
67	Charges spécifiques	15,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	4 239,89
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	4 239,89
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		126 736 463,58
042	Opérations ordre transf. entre sections	8 163 343,46

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6811	Dotat° aux amort, aux dépréciat° et aux provis° - Dotat° aux amort des immo incorp et corp	8 163 343,46
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 163 343,46
TOTAL GENERAL		134 899 807,04

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		110 260 357,00
73118	Fiscalité locale - Autres contributions directes	342 144,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	109 918 213,00
Dotations et participations reçues		7 602 985,42
747888	Participations - Autres - Autres	7 602 985,42
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		3 814 292,11
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 235 508,62
70323	Redevances et recettes d'utilisation du domaine - Redevance d'occupation du domaine public	2 600,00
70612	Prestations de services - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	716 862,85
706888	Prestations de services - Autres prestations de service - Autres	609 174,53
70878	Autres produits - par des tiers	132 479,00
7088	Autres produits - Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	1 774 392,24
75	Autres produits de gestion courante	528 956,93
755	Dédits et pénalités perçues	66 700,00
75888	Produits divers de gestion courante - Autres	462 256,93
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	49 826,56
6419	Rémunérations du personnel - Remboursements sur rémunérations du personnel	49 826,56
Total des recettes réelles		121 677 634,53
042	Opérations ordre transf. entre sections	483 377,56
777	Recette et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	483 377,56
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		483 377,56
TOTAL GENERAL		122 161 012,09

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

TOULOUSE METROPOLE

Compte administratif 2024

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 133
 Nombre de membres présents 123
 Nombre de suffrages exprimés 130
 VOTES : Pour 108
 Contre 22
 Abstentions 1

Présenté par le *Président*,
 A Toulouse, le 26 juin 2025

Date de convocation: 20 juin 2025

Le Président

M. Luc Tondere

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
 A Toulouse, le 26 juin 2025

~~Les membres du Conseil de la Métropole~~

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 1 JUL. 2025
 et de la publication le 1 JUL. 2025

A TOULOUSE, le 1 JUL. 2025

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CA 2024 du Budget Collecte et Valorisation des Déchets de Toulouse Métropole DEL-25-0244

.....

Date de transmission de l'acte : 01/07/2025

Date de réception de l'accusé de 01/07/2025

réception :

.....

Numéro de l'acte : CA2024DECHETS (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20250626-CA2024DECHETS-BF

.....

Date de décision : 26/06/2025

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

.....

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires